Rousies

Vivre sa ville

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 28 MAI 2021

Etaient Présent(e)s : Mme Josiane SULECK, M. Jean-Pierre LEBLANC, Mme Christine MOUTON, M. Gérard FOUQUET, Mme Sophie PIERARD, M. Fabrice PELERIAUX, Mme Véronique MAGINET, M. Marc DEHONDT, M. Sébastien TAVERNE, Mme Leïla TOUATI, M. Frédéric GERMAIN, Mme Nathalie VERIE, M. Guillaume LEBRUN, Mme Brigitte DUBOIS, M. Johan LECERF, Mme Suzanne CUSSENOT, M. Pierre-François LECOQ, Mme Amandine TAQUET, Mme Christine LABROY, M. Marc BARSOUM, Mme Nathalie LEBEGUE.

Absent(e)s ayant donné (e)s procuration : Mme Marie-Claude POTTIER procuration à Mme Sophie PIERARD, M. Sébastien MICHEL procuration à M. Jean-Pierre LEBLANC, Mme Carole DEVOS procuration à M. BARSOUM.

Absent (e)s : M. Bernard HASSELIN, Mme Géraldine DUBOIS, Mme Sylvie MAITREPIERRE.

21 Présents, 3 Pouvoirs et 3 Absents soit 24 votants :

A la majorité par 22 voix Pour et 2 Contre (M. Barsoum + procuration) : la séance du conseil municipal se déroulera à huis-clos.

I-5-2 Nomination du Secrétaire de Séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), à la majorité par 22 voix Pour et 2 abstentions (M. Barsoum + procuration) madame Amandine TAQUET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II-5-2 Approbation des Procès-Verbaux des Réunions des 19 Mars et 14 Avril 2021

Procès- verbal du 19 mars 2021 : Approuvé à la majorité par 22 voix Pour et 2 Contre (M. Barsoum+ procuration).

Procès-verbal du 14 avril 2021 : Approuvé à l'unanimité par 24 voix Pour.

III-7-1 Approbation du Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2020

Le compte de gestion 2020 est approuvé à la majorité par 22 voix Pour et 2 Abstentions (M. Barsoum +procuration).

IV-7-1 Vote du Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2020

A l'unanimité par 24 voix Pour, madame Christine MOUTON est nommée pour remplir les fonctions de Présidente. Pour le vote du compte administratif madame le Maire doit quitter la séance au moment du vote.

Le compte de gestion de l'exercice 2020 est voté à la majorité par 21 voix Pour et 2 Abstentions (M. Barsoum + procuration).

V-7-1 Affectation Définitive des Résultats de l'Exercice 2020

A la majorité par 22 voix Pour et 2 Abstentions (M. Barsoum + procuration), il est voté l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2020 comme suit :

AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

	Dépenses Année 2020	Recettes Année 2020	Résultat Clôture 2019	Part Affectée Investissement	Résultat Année 2020	Résultat Clôture 2020
Investissement	342 471,88	1 602 819,00	-1 112 205,24		1 260 347,12	148 141,88
Fonctionnement	2 880 669,99	2 973 417,53	1 566 465,13	1 112 205,24	92 747,54	547 007,43
TOTAUX	3 223 141,87	4 576 236,53			1 353 094,66	695 149,31

Excédent d'investissement ligne R001	148 141,88	
Dépenses Investissement Engagées non mandatées	141 211,00	
Recettes Investissement Engagées non perçues	57 018,00	
Besoins de Financement	0,00	
Affectation en réserve, Excédent de Fontionnement - 1068		
Affectation Report à nouveau ligne 002		547 007,43

VI-7-1 Bilan des Acquisitions et des Cessions pour l'exercice 2020

A l'unanimité par 24 voix pour, le bilan des acquisitions et des cessions 2020 est approuvé.

VII-7-5 Bilan sur la Formation des Elus pour l'exercice 2020

Il est acté que le débat sur le bilan sur la formation des élus a eu lieu.

VIII-7-5 Subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2021

Associations	Montants proposés	Votes
L'Harmonie Municipale	4250	15 Pour, 4 Contre (M.Dehondt, M. Barsoum + procuration, Mme Lebègue), 4 Absentions (M. Fouquet, M. Lebrun, Mme Touati, Mme Taquet)
Pétanque	350	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
CICER	750	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
Amis Roséens	350	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
VTT	350	24 Pour
Club Photos	350	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
La Chasse	350	24 Pour
La Pêche	550	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
Les Rosettes	625	19 Pour, 3 Contre (M.Barsoum + procuration, Mme Lebègue), 2 Abstentions (M, Fouquet, Mme Taquet)
Le Futsal	4850	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration), 1 Abstention (M. Fouquet)
AIR	350	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
L'Amicale du Personnel	750	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
Les Restos du Cœur	500	24 Pour

US Rousies	7500	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration), 1 Abstention (M. Fouquet)
APE Pasteur	350	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
APE Chemin Vert	350	24 Pour
Le Tennis	350	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
Le Célérifère	500	21 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration), 1 Abstention (M Fouquet)
GEA	400	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)
FNACA	350	24 Pour
Cimade	200	24 Pour
AMFAD	0	24 Pour
Banque Alimentaire	0	22 Pour, 2 Contre (M. Barsoum + Procuration)

IX- 7-10 Cadeau des enfants de CM2 qui passent en 6ème

A l'unanimité par 24 voix Pour, un bon cadeau d'un montant de 26 euros sera distribué aux enfants qui passent en 6ème.

X-7-1 Modification budgétaire n°1

A la majorité par 22 voix Pour et 2 Abstentions (M. Barsoum + procuration) la modification budgétaire telle que ci-dessous est approuvée.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Article 165/020/005	+430.00	Opération 21 article 2313	-430.00

XI-3-2 Vente de l'immeuble Boulevard Liemans

A l'unanimité par 24 voix Pour madame le Maire est autorisée à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en vente de l'immeuble sis boulevard Liemans.

XII–3-3 Vente de l'immeuble 1 rue de la Mairie

A la majorité par 22 voix Pour et 2 Abstentions (M. Barsoum + procuration) , madame le Maire est autorisée à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la mise en vente de l'immeuble sis de 1 rue de la Mairie.

XIII-4-2 Autorisation pour le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et fixant la rémunération pour les centres aérés 2021.

A l'unanimité par 24 voix Pour, le conseil municipal

- **fixe** le nombre **maximum** de recrutement des centres de juillet et août 2021 tel que ci-dessous
- **de fixe** la rémunération des animateurs telle que ci-dessous,
- **fixe** le nombre de jours de préparation des centres de juillet et août à 4 demi -journées,
- **fixe** à 30 euros la nuitée pour les animateurs qui participeront au camping de juillet si ce dernier peut être organisé.

Petites vacances scolaires 2021

GRADE	FONCTIONS	DILPÔME REQUIS	REMUNEREATION (TI+IR+10% congés payés)
1 adjoint d'animation	Directeur	BAFD	Echelle C1-11ème échelon
2 adjoints d'animation	Animateur titulaire	BAFA	Echelle C1-3ème échelon
2 adjoints d'animation	Animateur stagiaire	1ère partie BAFA	Echelle C1- 2ème échelon
2 adjoints d'animation	Animateur non diplômé	Aucun	Echelle C1-1er échelon

Centre de juillet 2021 : du 7 au 30 juillet - journée complète

GRADE	FONCTIONS	DILPÔME REQUIS	REMUNEREATION (TI+IR+10% congés payés)
1 adjoint d'animation	Directeur	BAFD	Echelle C1-11ème échelon
6 adjoints d'animation	Animateur titulaire	BAFA	Echelle C1-3ème échelon
3 adjoints d'animation	Animateur stagiaire	1ère partie BAFA	Echelle C1- 2ème échelon
2 adjoints d'animation	Animateur non diplômé	Aucun	Echelle C1-1er échelon

Centre d'Août 2021 du 2 au 27 août 2021 -1/2 journée

GRADE	FONCTIONS	DILPÔME REQUIS	REMUNEREATION (TI+IR+10% congés payés)
1 adjoint d'animation	Directeur	BAFD	Echelle C1-11ème échelon
4 adjoints d'animation	Animateur titulaire	BAFA	Echelle C1-3ème échelon
4 adjoints d'animation	Animateur stagiaire	1ère partie BAFA	Echelle C1- 2ème échelon
1 adjoint d'animation	Animateur non diplômé	Aucun	Echelle C1-1er échelon

XIV-9-1 Renouvellement de la convention « LEA » (Loisirs Equitables Accessibles) entre la commune et la C.A.F sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2024.

A l'unanimité par 24 voix Pour le conseil municipal :

- Dit que le tarif LEA s'appliquera pour tous les centres aérés (petites vacances, juillet et août) ainsi que pour l'extrascolaire,
- Stipule que les dates retenues pour la mise en application du barème de participation des familles sont du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024,
- Fixe le tarif tel que ci-dessus,
- Autorise madame le Maire à signer la convention LEA avec la CAF.

DISPOSITIF LEA (LOISIRS EQUITABLES ACCESSIBLES)

Centre des Mercredis, Petites Vacances, Vacances d'été et Périscolaire

QUOTIENT FAMILIAL	MERCREDI 1/2 JOURNEE	VACANCES TOUSSAINT 1/2 JOURNEE	VACANCES NOEL 1/2 JOURNEE	VACANCES FEVRIER 1/2 JOURNEE	VACANCES PÂQUE 1/2 JOURNEE	VACANCES ÉTÉ 1/2 JOURNEE	VACANCES ÉTÉ JOURNEE
0 à 369 €							
ROSEEN	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	2,00 €
EXTERIEUR	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	2,00 €
de 370 à 499							
ROSEEN	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	3,60 €
EXTERIEUR	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	1,80 €	3,60 €
de 500 à 700 €							
ROSEEN	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,40 €	4,80 €
EXTERIEUR	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	4,80 €
de 701 à 1000 €							
ROSEEN	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,80 €	5,20 €
EXTERIEUR	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	4,40 €	8,40 €
> 1001 €							
ROSEEN	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,80 €	5,20 €
EXTERIEUR	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	4,40 €	8,40 €
NON ALLOCATAIRE							
ROSEEN	2,60 €	2,60 €	2,60 €	2,60 €	2,60 €	4,40 €	8,40 €
EXTERIEUR	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	6,00 €	11,60 €
REPAS COMPRIS OUI OU NON	N	N	N	N	N	N	O

Il sera appliqué une réduction de 10 % à partir du 2ème enfant pour les accueils des petites vacances, juillet et août.

XV-9-1 Approbation du Projet Educatif du centre aéré

A l'unanimité par 24 voix Pour, le projet éducatif du centre aéré est adopté.

XVI-5-7 Transfert de la compétence « usages numériques/NTIC en matière de numérique éducatif pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail pour les écoles du 1er degré sur le Territoire de la CAMVS.

A l'unanimité par 24 voix Pour, le conseil municipal

- Valide la modification statutaire de la CAMVS par la prise de compétence facultative « *usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail pour les écoles du 1er degré sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre*

- Limite cette prise de compétence à l'adhésion au Syndicat Mixte Fibre 59/62 afin de bénéficier de l'achat groupé de prestations. Les équipements informatiques et les abonnements liés aux opérateurs sont exclus de cette compétence facultative

- Précise que cette nouvelle compétence sera soumise à l'examen et l'appréciation de la CLECT

- Autorise madame le Maire par délégation à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

XVII-Jury criminel - tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au jury d'assises

Le tirage au sort a été effectué à partir de la liste électorale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

Rousies le 1er juin 2021
Le Maire,
Josiane SULECK

VILLE DE ROUSIES (NORD)